



Bulletin des Syndiqués

Petites brèves

NOVEMBRE 2020

COMPLEMENT TRAITEMENT INDICIAIRE

Grace à l'intervention de la CGT, les agents en congé longue maladie et congé longue durée seront bénéficiaires du complément de traitement indiciaire avec effet rétro-actif au même titre que les autres agents.



PASSAGE EN 12 H ET PLAN BLANC



Passage en 12 heures de certains services (exemple soins intensifs) pour cause de plan blanc : attention à ce que ce ne soit pas définitif, car le danger est la suppression de postes à terme...

De plus, les services en 12 heures, hors période Covid, ne bénéficient pas de service de remplacement en cas d'absentéisme, ce qui entraîne des rappels intempestifs sur les repos et les congés.

HEURES SUPPLEMENTAIRES 2020 ET CET

Tout agent employé de manière continue et ayant accompli au moins une année de service peut épargner des jours sur son CET (titulaires, stagiaires, titulaires-stagiaires et contractuels). Peuvent être épargnés la totalité des RTT, 8 jours de congés annuels après en avoir posé au moins 20 dans l'année, et tout ou partie du solde OAT

Cette année, les conditions du choix d'option sont modifiées :

- Le choix d'option se déclenche dès le 15ème jour du stock CET (au lieu du 20ème jusqu'à présent)
- Exceptionnellement cette année, il sera possible de maintenir 20 jours en stock CET (au lieu de 10 jours habituellement) et le plafond du stock est rehaussé à 70 jours (au lieu de 60 jours habituellement).





VISITE VERAN ET CASTEX AU CHU

Les organisations syndicales ont été écartées de la visite. Elles ont seulement pu rencontrer le directeur technique du premier ministre.

On vous laisse juger de la qualité du dialogue social de ce gouvernement...



CAP REPORTEES

Vous avez tous reçu le mail de la DRH sur le sujet dans vos boîtes mails professionnelles.

Petit décryptage :

- En reportant en avril, la direction coupe la parole aux représentants du personnel, car à compter du 1er janvier nous ne serons plus sollicités sur les changements de grade, ou comment museler les seules personnes qui pouvaient faire pencher la balance en faveur de l'agent.

**[La Commission
Administrative
PARITAIRE]**

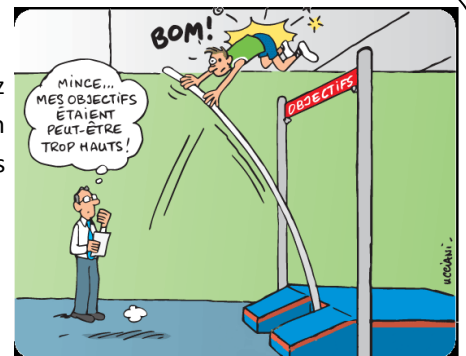
CHRONOS

L'encadrement vous a peut-être fourni votre solde OAT. Sachez que si tous vos congés et RTT ne sont pas validés, le compteur est faux.



CHANGEMENT DE MODALITE DE L'ÉVALUATION ANNUELLE

Lors de votre prochaine évaluation, la note aura disparu. A la place, vous verrez apparaître lors de l'entretien des objectifs qui impacteront la prime annuelle en fonction des résultats. Soyez vigilants, car les objectifs seront en lien avec vos fiches de poste qui dans beaucoup de services sont inexistantes ou obsolètes.



A VOS AGENDAS !

Pour l'instant, toutes les dates sont annulées jusqu'à la fin du plan blanc. A suivre...



Les plannings ? Les congés ? Une question ?

- Appelez nous : 93488 ou 07.81.13.69.72
- Mailez nous : syndicat.cgt@chu-dijon.fr
- Café CGT les vendredis matin 8h-9h, bâtiment école des cadres, salle de réunion